



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Le Ministre de la Défense

Luxembourg, le **26 JUIN 2020**

Dossier suivi par:
Alex RIECHERT
Tél.: 247-82831
E-mail: alex.rieichert@mae.etat.lu

REÇU
Par Christine Wirtgen, 09:52, 26/06/2020

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation

L-2450 LUXEMBOURG

n. réf.: A37.615.20

Objet : Question parlementaire n°2266

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments très distingués.

François Bausch
Ministre de la Défense

Réponse de Monsieur le Ministre de la Défense à la parlementaire n° 2266 du 25 mai 2020 de l'honorable Député Marc Baum au sujet des « Dépenses militaires à moyen terme »

Ad questions 1 et 2 :

L'objectif de 0,6% du PIB pour l'année 2020 est maintenu et il est prévu de revenir en 2024 aux objectifs fixés avant la crise du COVID-19.

Ad question 3:

Suite à l'adoption de la déclaration des chefs d'État et de gouvernement au Sommet de l'OTAN de 2014 au Pays de Galles, le Luxembourg a augmenté son effort de défense depuis 2014 et respecté son engagement politique dans l'optique de mieux partager le fardeau entre alliés. Étant donné que l'on peut s'interroger sur la pertinence d'un objectif budgétaire chiffré dans le domaine militaire pour promouvoir la paix, le gouvernement soutient une approche consistant à élargir les critères de comptabilisation de l'effort de défense, en y intégrant par exemple des actions de prévention et de réponse au changement climatique dans une optique de sécurité, ceci afin de tenir compte de l'élargissement des menaces potentielles.

Ad question 4:

Comme l'ont montré les dernières années, le Luxembourg est confronté à un nouveau genre de menaces : inondations, tornade, attaques cyber et maintenant le COVID-19. Dans presque tous les cas, le soutien de l'armée a dû être sollicité. Le Luxembourg fait ensuite partie de deux organisations avec une dimension de défense collective, l'OTAN et l'Union européenne. En analysant les menaces, il importe par conséquent de ne pas se limiter aux menaces pesant uniquement sur le Luxembourg, mais sur l'ensemble de l'UE et de l'espace euro-atlantique. Ces menaces sont détaillées par exemple dans la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne. Le gouvernement luxembourgeois poursuit une approche intégrée dite « 3D », combinant les moyens de la diplomatie, du développement et de la défense. Les moyens militaires constituent dans ce contexte un moyen important dans le cadre de la gestion des crises, de la prévention et de la dissuasion.